



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E125642

VALABLE JUSQU'AU 22/11/2024

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LORIENT 509081691 RCS

Siret : 509 081 691 00024

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 229639

Assurance Responsabilité Travaux :

AVIVA 76357380

Assurance Responsabilité Civile :

AVIVA 76357380

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2022

Raison sociale : SOCIETE PONTIVYENNE D'ELECTRICITE (SARL SPE)

66 ROUTE DE KERGUIMAREC
ZA LE GOHELEVE
56920 NOYAL PONTIVY

Téléphone : 02 97 25 45 46

Portable : 06 85 49 16 07

Site Internet : www.spe.bzh

E-mail : contact@spe.bzh

Responsabilité légale :

ALLAIN LAURENT CO-GÉRANT / GUEGAN YANN CO-GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	23/11/2020
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	01/10/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	01/10/2020
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	01/10/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.